15 février 2017



CREDIT by CAFPI: nouvelle année, nouvelle application mobile!

Une nouvelle application Cafpi pour téléphones et tablettes est désormais téléchargeable gratuitement sur les différents stores.

Acheter ou louer, la question que tout candidat à l'accession à la propriété se pose

Si devenir propriétaire reste l'une des envies les plus partagées par les Français, son coût et les difficultés que cela représente peuvent rebuter. Avec sa nouvelle application, Cafpi permet de comparer les coûts de l'achat avec celui de la location. Mensualités de prêts contre loyers, frais de notaires, augmentation de charges..., tout est calculé pour permettre aux particuliers de voir s'il vaut mieux acheter maintenant ou patienter encore un peu.

Simuler son prêt en quelques clics

La nouvelle application Cafpi reprend l'ensemble des simulations disponibles jusqu'à présent sur les anciennes applications du courtier. Il est ainsi possible de définir le montant à emprunter, celui des mensualités, calculer sa capacité d'emprunt, ses frais de notaire et vérifier son éligibilité au Prêt à Taux Zéro.

En un clic, il est même possible de déposer directement une demande de prêt auprès du courtier.

Les grandes informations sur le crédit à portée de main

L'application dispose également d'un espace permettant de connaître les taux de référence, sur toutes les durées, sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement dans la région où l'emprunteur potentiel se situe.

Enfin, l'application permet de rentrer rapidement en contact avec un conseiller Cafpi ou de trouver l'agence la plus près de chez soi.



el & Associés COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cafpi en bref :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM et le Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2016, CAFPI a finalisé 41 000 dossiers, pour 8 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées ; www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits dont Philippe Taboret est l'actuel Président) dans le but d'accompagner les évolutions réglementaires et législatives de l'encadrement de la profession et représenter les courtiers auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).

Retrouver en ligne

- <u>Le communiqué de presse complet</u>
- Toutes les informations sur Cafpi